

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION
DU SERVICE DU PERSONNEL.

Usumbura, le 11 août 1961.

Objet:

Situation administrative
du personnel africain.

Transmettre copie pour information à :
- Monsieur le Ministre de l'Intérieur
du Rwanda à KIGALI.-

A Monsieur le Résident du Rwanda

à

KIGALI.-

Monsieur le Résident,

En vue de régulariser la situation administrative
du personnel africain soumis au statut des agents de l'Administration
d'Afrique (Arrêté Royal du 13 janvier 1959) et appelé à assumer des
fonctions politiques auprès du Pays du Rwanda, j'ai l'honneur de vous
demander de bien vouloir me faire parvenir une liste complète de ces
agents, comprenant outre les noms, prénoms et grade des intéressés,
la nature et la date de début de leur mandat actuel.

Le Résident Général,

p.o.

Le Chef de Service,
sé/A. PIERROT.-

Ruhengeri
623